District de la Nièvre de football

# COMMISSION DES COMPETITIONS SENIORS

| | |
|---|---|
| Réunion du | 29 octobre 2020, à Varennes-Vauzelles |
| Procès-verbal | N° 10 |
| Présidence : | M. Bernard MAY |
| Présents : | Mme Patricia BEAURENAUD - MM. Pierre RAFFARD, Lionel ERAY, Philippe LEJEUNE, Guy MARTIN, Michel PINGUET |
| Excusé : | M. Jean MAURIAC |

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## COVID 19 : DÉCISION DE LA FFF CONCERNANT LES COMPÉTITIONS

A la suite de l'annonce par le Président de la République des mesures sanitaires de confinement pour lutter contre la pandémie de Covid-19, la FFF a pris la décision de suspendre l'ensemble des compétitions de Ligues, de Districts, des championnats nationaux du National 3, du National 2, de la D2 féminine, des Coupes de France masculine et féminine, et des championnats nationaux de jeunes (féminins et masculins) jusqu'au mardi 1er décembre.

Toutes les rencontres qui ne pourront se jouer durant cette période seront reportées à des dates ultérieures, en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

Les championnats du National, de la D1 Arkema et de la D1 Futsal ne sont pas concernés par cette décision. Les matchs pourront donc se jouer, à huis clos.

Les rencontres internationales initialement prévues de l'Equipe de France, de l'Equipe de France Féminine et des Espoirs sont également maintenues.

Le monde du football se doit de participer à l'effort collectif pour lutter contre la deuxième vague de cette épidémie.

Paris, le 29 octobre 2020

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL
87, Boulevard de Grenelle, 75738 Paris Cedex 15 - T. +33 (0)1 44 31 73 00 - F. +33 (0)1 44 31 73 73 - FFF.fr
N° TVA Intracommunautaire : FR 433 0374 2480 - N° Siret : 303 742 480 000 62

## RAPPEL

**. Planning de journée**
En cours de saison, toute modification de jour, d'horaire ou de terrain devra être sollicitée par le biais du module prévu dans Footclubs jusqu'au mardi (minuit). La commission précise qu'elle se réserve le droit de refuser toutes les demandes hors délais.

**. Covid 19**
Pour rappel, le club ne doit pas reporter de lui-même les matches, et doit faire application du protocole qui est sur le site internet du District (fiche synthèse Covid 19). En cas du non-respect du protocole sanitaire, la commission se réserve le droit de donner match perdu au club fautif.

**. Horaires des lever de rideau (suite Covid-19)**
Les levers de rideau auront lieu à 12h00 si le match principal est fixé à 15h00, à 11h30 si le match principal est fixé à 14h30, à 13h00 si le match principal est fixé à 16h00.

## CHANGEMENT D'HORAIRES

**. Horaires pendant la période hivernale**
A compter du 1er novembre 2020 jusqu'à fin février 2021, les rencontres seront programmées à 14h30 et le lever de rideau à 11h30.

## COMPETITIONS MASCULINES

## 1 – MATCHES NON JOUES

**Journée du 13 septembre 2020**

**DEPARTEMENTAL 3 – Poule A**
COULANGES 2 / CHANTENAY 1 – match n° 50227.1 – à fixer

**Journée du 27 septembre 2020**

**DEPARTEMENTAL 3 – Poule A**
NEVERS-CHALLUY-SERMOISE 2 / COULANGES 2 – match n° 50234.1 – à fixer

**COUPE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

ESN 58 R3 / PREMERY D1 à fixer
POUGUES D1 / RCNCS R3 à fixer
POUILLY D3 / VAUZELLES R2 à fixer

## 2 - FORFAITS

**Journée du 25 octobre 2020**

**DEPARTEMENTAL 3 - Poule B**
MOULINS 2 / CORANCY 1 – Match n° 50312.1
→ **Forfait déclaré du club de CORANCY.**
Amende 40€ à CORANCY.
Match retour à MOULINS-ENGILBERT

**DEPARTEMENTAL 3 - Poule B**
ST SEINE 1 / CORBIGNY 3 – Match n° 50313.1
→ **Forfait déclaré du club de CORBIGNY.**
Amende 40€ à CORBIGNY.
Match retour à SAINT-SEINE

## 3 - COUPE DU DISTRICT SPORTCOMM

**DEROULEMENT :**

Les qualifiés :
ALLIGNY-SAINT-AMAND D4, CERCY D1, CHANTENAY D3, CHATILLON D2, CHAULGNES D1, CLAMECY D2, CORBIGNY D1, COSNOIS FC D3, COSSAYE D4, COULANGES D1, DRUY-BEARD D3, E. MOUX BRASSY D3, ENTRAINS D2, FOURCHAMBAULT D1, GARCHIZY-FRANCO-PORTUGAIS D2, LA MACHINE D2, LORMES D3, LUTHENAY D2, LUZY-MILLAY D2, MARZY D1, MONTIGNY D3, MONTSAUCHE D4, NEUVY D4, NEVERS BANLAY D1, OLYMPIQUE-SAINT-MARTIN- d'HEUILLE D4, SAINT-ELOI D2, SAINT-PERE D1, SAINT-PEREUSE D4, SAINT-REVERIEN D3, SAINT-SAULGE D4, ST SEINE D3, SAUVIGNY D2, TANNAY D4, VANDENESSE-SAINT-HONORE D4, VARZY D3.
En attente des rencontres restant à jouer : ESN 58 R3 (D2) / PREMERY D1 – POUGUES D1 / RCNCS R3 (D3) – POUILLY D3 / VAUZELLES R2 (D1) (soit 38 équipes).

**En raison des annonces du Président de la République Emmanuel Macron et des nouvelles mesures sanitaires pour lutter contre l'épidémie de coronavirus, cette compétition est suspendue.**

## 4 - COURRIEL

- Du club de OLYMPIQUE ST MARTIN : pris note de l'indisponibilité du terrain de St Martin-d'Heuille jusqu'au 1er février 2021.
- De la Ville de Nevers.

# COMPETITIONS FEMININES

## 5 - FORFAIT

**Journée du 25 octobre 2020**

**CRITERIUM FEMININ**
E. POUILLY 2F2N 1 / COSNOIS FC 1 – Match n° 50639.1
→ **Forfait non déclaré du club de COSNOIS FC.**
Amende 40€ à COSNOIS FC.
Match retour à POUILLY.

## 6 – MATCHS NON JOUES

**Journée du 4 octobre 2020**

SNID 1 / NEVERS FC 58 2 – Match n° 50628.1 – à fixer.

**Journée du 18 octobre 2020**

CLAMECY 1 / E. POUILLY 2F2N – Match n° 50636.1 – à fixer.

**PROCHAINE REUNION SUR CONVOCATION.**

Le Président
Bernard MAY

*Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de sept (7) jours dans les conditions de forme et de délai prévus aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.*